

Un véritable instrument de percussion est mis à disposition de chaque participant. C'est pourquoi, ceux-ci nécessitent une prise en charge de l'infrastructure accueillante.

Les instruments seront stockés dans un lieu fermé à clef, au lieu même de l'activité, durant toute la durée des ateliers. Les percussions produisent un volume sonore important. De ce fait, il nécessite un local approprié, chauffé et suffisamment grand pour y disposer les instruments en cercle. Nous avons besoin d'un accès en voiture, à une entrée de l'établissement et d'aide pour le chargement des instruments de percussion de la voiture jusqu'au local prévu pour les activités. Il en va de même pour la fin des ateliers au moment de charger le véhicule de la compagnie.

Les *cajones* de La Compagnie Tokani ne sont ni à louer ni à prêter. En revanche, ils sont mis à disposition, sans frais supplémentaires, pour des représentations scolaires et des répétitions pour toutes les classes qui participent aux ateliers *Cajon* de la compagnie.

Pour toutes autres questions, nous vous prions de nous contacter : [contact\(a\)tokani.be](mailto:contact(a)tokani.be)